

Procès-verbal de la 132^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 15 novembre 2018, à 18 h, à la salle du conseil D-213
sous la présidence de M. Jean-Yves Tremblay

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE	
• Mme Sylvie Aubé	• M. Normand Kevin Aubin
• Mme Kathleen Bélanger	• Mme Hélène Bailleu
• M. Jean-Guy Chartier	• M. Raphaël Desroches
• Mme Claudine Harnois	• Mme Hélène Latendresse
• M. Charles-Antoine Lépine	• M. Vincent Motard Côté
• M. Yvan St-Pierre	• M. Jean-Yves Tremblay
• M. Benoit Valiquette	
ABSENCE	
• Mme Noémie Neveu	
INVITÉE	
• Mme Martine Haché	
AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE	
• Mme Lorraine Dépelteau	

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 131^e réunion tenue le 7 juin 2018;
4. Entente DEP 5229 -Soutien informatique DEC 243.BB - Technologie de l'électronique
 - 4.1. Adoption de la grille de cheminement;
 - 4.2. Adoption de l'entente;
5. Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0 :
 - 5.1. Adoption d'un nouveau profil en administration publique;
 - 5.2. Adoption de la grille de cours Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0 Profil Administration publique;
6. Adoption du nouveau programme 420.B0 Techniques de l'informatique Conception et développement d'applications;
7. Adoption de la Politique d'utilisation et de location de locaux /Prêt d'équipement
8. Recommandation d'émission de diplômes;
9. Divers;
Prochaine réunion : le jeudi 14 février 2019
10. Rapport de la directrice;
11. Levée de l'assemblée;

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Monsieur Jean-Yves Tremblay ouvre la réunion à 18h00. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres Mme Sylvie Aubé, M. Yvan St-Pierre, représentants les parents ainsi qu'à M. Charles-Antoine Lépine représentant les étudiants.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ181115-01 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Katleen Bélanger, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Tremblay prend quelques minutes pour expliquer que l'élection aux postes de président et vice-président se fera lors de la rencontre de février.

3. Adoption du procès-verbal de la 131^e réunion tenue le 7 juin 2018 ;

CECJ181115-02 Sur proposition de Mme Hélène Latendresse, dûment appuyée par M. Jean-Guy Chartier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 131^e réunion du conseil d'établissement tenue le 7 juin 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

En suivi au procès-verbal, Mme Bailleu répond à l'interrogation sur les ventes de biens et services posée en juin dernier. Cependant, Mme Harnois explique que le but de sa question était plutôt de comprendre pourquoi les revenus sont moindres, pourquoi on budgète moins dans cette rubrique. Mme Bailleu consultera Mme Fournier pour apporter la réponse à la question posée.

4. Entente DEP 5229 -Soutien informatique DEC 243.BB - Technologie de l'électronique

4.1. Adoption de la grille de cheminement;

4.2. Adoption de l'entente;

M. Sylvain Riendeau, directeur adjoint responsable du programme, présente la mise à jour de l'entente, signée le 19 mai 2011, entre le Collège et la Commission scolaire des Affluents concernant le DEC 243.BB en Technologie de l'électronique et le DEP 5229 en Soutien informatique. Cette mise à jour s'imposait étant donné que la grille de cours du DEC en Technologie de l'électronique et le contenu des cours du DEP en Soutien informatique ont été modifiés depuis cette période.

Une nouvelle analyse a permis aux deux institutions de mettre à jour la passerelle et de reconnaître cinq cours de niveau collégial par le Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Par contre, un de ces cours sera reconnu seulement si l'étudiant ou l'étudiante réussit l'examen CCNA1. Pour les quatre autres cours, ils seront reconnus si l'étudiant ou l'étudiante réussit le DEP en Soutien informatique.

Une grille de cheminement particulier a été produite par le Collège permettant aux élèves du DEP en Soutien informatique, un cheminement allégé. Il s'agit d'une économie de 315 heures contact au niveau collégial.

En appui à l'étude du présent dossier, vous trouverez le texte de l'entente-cadre de la passerelle, le rapport de l'analyse comparative des deux programmes, la liste des cours du DEC reconnus par l'entente, la grille de cheminement des étudiants et étudiantes qui se prévaudraient de la passerelle.

Attendu l'avis favorable de la commission des études sur la grille de cheminement;

CECJ181115-03 Sur proposition de M. Jean-Guy Chartier, dûment appuyée par M. Normand Kevin Aubin, il est proposé que le conseil d'établissement adopte l'entente et la grille de cheminement entre les programmes DEP 5229 - Soutien informatique offert à la Commission scolaire des Affluents et DEC 243.BB - Technologie de l'électronique offert au collège constituant de Joliette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0 :

- 5.1. Adoption d'un nouveau profil en administration publique;**
- 5.2. Adoption de la grille de cours Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0 Profil Administration publique;**

Mme Martine Haché, coordonnatrice du programme de Techniques administratives, présente le cheminement du dossier. Elle explique que le programme de Techniques de comptabilité et de gestion (410.D0) a été implanté il y a 15 ans au Cégep Régional de Lanaudière à Joliette. Il a été révisé en 2017. Le programme fait face à une décroissance de la clientèle depuis les cinq dernières années. Afin de se différencier des autres constituantes qui offrent le programme et d'augmenter la clientèle étudiante, une demande de projet Volet 3 a été présentée à H-2017 afin d'évaluer la possibilité d'offrir d'un nouveau profil en administration publique.

Un comité a été mis en place sous la responsabilité de M Sylvain Riendeau composé de

- Mme Martine Haché, enseignante en TCG
- Mme Mylène Viens, enseignante en TCG
- M Normand Kevin Aubin, conseiller pédagogique
- Avec la collaboration de Mme Corinne Desfossés, enseignante en économie

L'équipe a effectué les travaux et a produit le présent rapport qui détaille la situation générale des programmes, les objectifs, la démarche, la méthodologie, l'analyse des données, et la formulation de la proposition considérant les facteurs de succès pour mettre en œuvre le nouveau profil en administration publique.

Une grille programme du nouveau profil en administration publique a été produite en cohérence avec la grille programme qui a été actualisée suite à l'évaluation des programmes en Techniques administratives en 2017 selon les mécanismes en vigueur au collège. Le cahier programme a été actualisé en ce qui a trait aux cours touchés par la mise en place du nouveau profil.

Attendu l'adoption du département
Attendu l'adoption du comité de programme
Attendu l'adoption au comité de gestion pédagogique
Attendu l'avis favorable de la commission des études

CECJ181115-04 Sur proposition de M. Benoit Valiquette, dûment appuyée par M. Yvan St-Pierre, il est résolu d'adopter l'Étude d'un nouveau profil en administration publique Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0 et la grille de cours Techniques de comptabilité et de gestion 410.B0 Profil Administration publique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Tremblay émet le souhait que le conseil d'établissement salue la vision de la direction du collège ainsi que la persévérance et le travail accompli par le département de Techniques administratives dans le développement de ce nouveau profil unique au Québec. Une lettre à cet effet sera transmise aux personnes concernées.

6. Adoption du nouveau programme 420.B0 Techniques de l'informatique Conception et développement d'applications;

M. Sylvain Riendeau, directeur adjoint responsable du programme rappelle que le 16 février 2018, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous informait de l'approbation d'une version actualisée du programme de Technique de l'informatique (420.B0) en précisant que l'offre était facultative pour l'année scolaire 2018-2019 et obligatoire pour l'année scolaire 2019-2020.

La direction des études du collège constituant de Joliette a décidé que la version actualisée de ce programme serait offerte à la rentrée de l'année scolaire 2019-2020.

Nous rappelons que la définition de ce programme comprend un ensemble de 13 compétences obligatoires et un second ensemble de 15 compétences optionnelles parmi lesquelles le collège devait choisir 6 ou 7 compétences. Ce choix a fait l'objet d'une consultation, d'un avis du département informatique (9 mai 2017), d'une recommandation du CGP (6 septembre 2017), d'une présentation à la commission des études (20 septembre 2017) et d'une décision de la direction du collège.

La formation spécifique de ce nouveau programme comprend 2 010 heures d'enseignement comparativement à 1 980 heures. La formation spécifique de ce programme est ainsi augmentée de 30 heures.

Attendu l'adoption du département
Attendu l'adoption du comité de programme
Attendu l'adoption au comité de gestion pédagogique
Attendu l'avis favorable de la commission des études

CECJ181115-05 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par M. Charles-Antoine Lépine, il est résolu d'adopter le nouveau programme Techniques de l'informatique 420.B0 Conception et développement d'applications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption de la Politique d'utilisation et de location de locaux /Prêt d'équipement

Mme Hélène Bailleu présente le dossier. Elle explique que le Cégep régional de Lanaudière à Joliette peut, en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (article 6.0.1 C) *fournir des services ou permettre l'utilisation de ses installations et équipements à des fins culturelles, sociales, sportives ou scientifiques en accordant toutefois la priorité aux besoins des étudiants et étudiantes à temps plein* (au sens de l'article 24 de la Loi).

A l'automne 2011, des travaux ont été menés et ont conduit à la rédaction d'une nouvelle politique locale qui s'applique à toute personne, individu, contribuable, groupe, association, organisme à but lucratif et non lucratif qui sollicite une location ou une utilisation qu'il ou elle soit de l'interne ou de l'externe.

La présente politique est subordonnée à plusieurs réglementations - qu'elles soient au niveau gouvernementale ou du Cégep régional de Lanaudière. Parmi celles-ci, signalons notamment les dispositions afférentes du Code de construction du Québec, du Code national du bâtiment - Canada, du Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques découlant de la Loi sur les permis d'alcool.

Attendu la mise à jour annuelle de la grille des tarifs;
Attendu l'adoption par le comité de direction;

CECJ181115-06 Sur proposition de Mme Hélène Latendresse, dûment appuyée par M. Benoit Valiquette, il est résolu d'adopter la *Politique d'utilisation et de location de locaux / prêt d'équipement* du Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Recommandation d'émission de diplômes;

PROJET DE RÉSOLUTION # 1

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées ».

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ181115-07 Sur proposition de M. Normand Kevin Aubin, dûment appuyée par Mme Katleen Bélanger, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décerner un diplôme aux personnes dont le nom apparaît sur la liste suivante :

Numéro de confirmation : 29614648

Code de lot : JO2018091801

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROJET DE RÉSOLUTION # 2

Attendu les dispositions de l'article 18.4 de la PIEA qui précise que « Le directeur ou la directrice du collège constituant de Joliette recommande les étudiants et les étudiantes admissibles à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), d'une attestation d'études collégiales (AEC) et d'un diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) et les soumet au conseil d'établissement pour une recommandation de certification aux instances appropriées. ».

Attendu les dispositions de l'article 33 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Joliette;

CECJ180607-08 Sur proposition de M. Jean-Guy Chartier, dûment appuyée par M. Yvan St-Pierre, il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner une attestation d'études collégiales aux étudiants et étudiantes dont les noms figurent en annexe à l'original du procès-verbal de la présente assemblée et qui ont atteint les objectifs de leur programme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Divers

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 14 février 2019.

10. Rapport de la directrice

➤ Dossiers administratifs

- Situation au collège constituant de l'Assomption et impacts à Joliette
- Résidence étudiante : analyse de sol a été faite et le processus de changement de zonage est en cours
- Arrivée depuis août 2018 de M. Hugo Isabelle qui remplace M. Sylvain Pedneault comme régisseur général au collège

- Arrivée le 26 novembre prochain d'une directrice adjointe aux ressources humaines
- **Dossiers pédagogiques**
 - La semaine des sciences humaines s'est tenue du 22 au 26 octobre dernier sous le thème «le sport, plus qu'un jeu»
 - Journée pédagogique du 17 janvier 2019 : 50 ans de réussite : reconnaître votre contribution
- **Activités en lien avec les étudiants et étudiantes ainsi qu'avec le personnel**
 - Spectacle Cégep Trad - 15 novembre 2018 - avec d'anciens étudiants
 - Le Service aux étudiants a développé des feuillets informatifs mis à la disposition de la communauté collégiale suite à la légalisation du cannabis.
 - Le 16 octobre dernier, un chêne blanc a été transplanté sur le terrain du collège pour célébrer les 50 ans du collège. Une plaque commémorative sera installée au printemps.
 - Le département de Techniques administratives, via son comité d'entrepreneuriat, a développé une collection de vêtements et articles divers à l'effigie du collège.
 - Les portes ouvertes se sont tenues le 30 octobre dernier : plus de 850 personnes ont visité les divers départements et services
 - L'École des Grands a démarré ses activités (25 élèves du primaire et 20 étudiants accompagnateurs)
 - La remise des diplômes est prévue dimanche prochain le 18 novembre. Dans le contexte où la récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale quittait le pays pour un stage d'études, Mme Véronique Hivon s'est déplacée au collège, peu avant la présente assemblée, pour remettre la médaille à Gabrielle Goyet, diplômée du programme de Sciences humaines.
 - Un club social a été mis sur pied

11. Levée de l'assemblée

CECJ181115-09 L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Normand Kevin Aubin de lever la séance à 19h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

X

Jean-Yves Tremblay
Président

X

Lorraine Dépelteau
Secrétaire